

Grève des cheminots : touche pas à mon statut

TRANSPORTS. Les salariés de la SNCF ont déposé un préavis de grève pour demain, alors que s'ouvrent les négociations sur la réforme de leur statut.



Gare de l'Est (Paris X^e). Les perturbations à la SNCF commenceront dès aujourd'hui, à 19 heures. Le préavis de grève court jusqu'à mercredi, 8 heures.

LA SEMAINE S'ANNONCE compliquée pour les usagers des transports en commun. Les syndicats ont en effet lancé un appel à une nouvelle mobilisation de vingt-quatre heures, la troisième en moins de huit semaines à la SNCF, et sans doute pas la dernière. Le mouvement débutera dès ce soir 19 heures, pour se poursuivre jusqu'à mercredi matin 8 heures (*lire encadré*). Entre-temps, il devrait perturber fortement la circulation des trains, l'ensemble des syndicats appelant les cheminots à débrayer pour « peser » sur les négociations en cours sur leurs conditions de travail.

Ces négociations, menées à l'échelle de la branche et au sein du groupe public, doivent aboutir avant la mi-2016 à harmoniser les règles de travail dans tout le secteur : le fret, le transport voyageurs, le groupe SNCF et également les sous-traitants privés. L'objectif pour l'entreprise est de se préparer à l'ouverture totale à la concurrence, qui va marquer un bouleversement sans précédent du secteur. Les lignes TGV doivent s'ouvrir à la concurrence à partir de 2020, et TER/Intercités à compter de 2023, ont ainsi décidé le 19 avril dernier les instances européennes.

Le projet de loi Travail, un motif de grogne supplémentaire

S'ajoute à ce climat tendu en interne, la contestation contre la loi El Khomri qui pourrait occasionner de nouveaux débrayages jeudi, jour de manifestation nationale contre le projet de loi Travail. La précédente journée de grève, le 9 mars, avait été suivie par 35,5 % des personnels selon la direction et par plus de 60 %

des conducteurs et contrôleurs selon les syndicats. Les deux tiers des trains, régionaux et nationaux, étaient restés à quai. « D'après les premiers indicateurs, on peut s'attendre à une nouvelle très forte mobilisation, estime Marc Baucher, secrétaire général du syndicat Unsa-Cheminots (Union nationale des syndicats autonomes). Les revendications sont multiples. Elles concernent en premier lieu les négociations sur l'organisation du travail. Mais également les salaires et l'emploi, les effectifs étant devenus largement insuffisants par rapport aux besoins. »

Avant même le début des hostilités, les syndicats ont prévenu qu'en

l'absence de signaux encourageants, d'autres journées de mobilisations seront rapidement organisées. « Le 26 avril est une nouvelle étape, a ainsi prévenu Thierry Nier, le porte-parole de la CGT-Cheminots. Mais un mouvement plus ferme pourrait être envisagé en l'absence d'ouverture de réelles négociations prenant en compte les propositions alternatives des organisations syndicales. » Ces dernières refusent un dumping social et une dévalorisation du statut des cheminots. Aujourd'hui, ce dernier met en effet les quelque 150 000 agents de la

SNCF à l'abri d'un licenciement économique, fixe les rémunérations, mais également les avancements de carrière et les congés annuels, et organise un régime spécial de Sécurité sociale et de retraite. Pour être embauché à ce statut, il faut néanmoins réussir une longue période d'essai (jusqu'à deux ans et demi pour les cadres), être français ou ressortissant

européen, et avoir moins de 30 ans. Passé cet âge, la SNCF recrute en contrat de droit privé. Aujourd'hui, ces contractuels représentent déjà pratiquement 10 % des effectifs. En revanche, tous les agents, au statut et contractuels, ainsi que les retraités, ont droit à des « facilités de circulation », c'est-à-dire des billets gratuits ou à prix très réduits pour eux-mêmes et leurs proches. La belle-mère d'un cheminot a par exemple droit à 4 billets gratuits par an.

Les cheminots refusent que l'ouverture à la concurrence soit synonyme de recul social. Ils pointent la nouvelle convention collective actuellement en discussion qui fait passer par exemple le nombre de dimanches non travaillés de 22 à 14 par an. Les négociations menées avec l'UTP (qui regroupe la SNCF et les entreprises privées) étaient entrées dans le vif les 12 et 13 avril. Mais la séance avait été ajournée après l'irruption de manifestants de SUD-Rail. Et a été reprogrammée à demain. Deux tables rondes sont prévues les 4 et 11 mai. « Si nous ne constatons pas d'avancée, il suffira d'une étincelle pour que la contestation n'explode et que la grève prenne encore une autre ampleur », alerte Marc Baucher, de l'Unsa-Cheminots.

Ils refusent l'ouverture à la concurrence au prix d'un recul social

Les prévisions de trafic

La SNCF prévoit demain un TGV sur deux, un Transilien sur deux, quatre TER sur dix et un train Intercités sur trois.

En France, dans le détail, sur les grandes lignes, la SNCF annonce la circulation de trois TGV sur quatre pour la zone Est, six TGV sur dix pour la zone Paris-Bretagne et Pays de la Loire, et un TGV sur deux pour les zones Sud-Ouest, Nord, Sud-Est, ainsi que Ouigo. Aucun train de nuit ne sera disponible.

A l'international, le trafic sera pratiquement normal pour les Eurostar (Grande-Bretagne), Alleo (Allemagne) et Thalys (Belgique). En revanche, seuls sept Lyria (Suisse) sur dix seront en circulation.

En Ile-de-France, le trafic de la ligne du RER A sera quasi normal. Mais seulement deux trains sur trois pour la E. Un train sur deux pour la

ligne B et un train sur trois pour la C et la D. Seuls deux trains sur trois seront en circulation pour les lignes K et P. Un train sur deux pour les lignes J, L, H, N et U. Et un train sur trois pour la ligne R. Sur la ligne T4, seul un tramway sur trois sera, là aussi, en circulation, mais avec une interruption complète entre 11 heures et 14 heures.

« Globalement, l'ensemble du personnel qui viendra en remplacement des grévistes sera placé en appui aux heures de pointe, précise-t-on à la SNCF. Soit entre 7 heures et 9 heures, et entre 16 h 30 et 19 h 30 en soirée. D'autre part, 120 000 mails et 70 000 SMS ont été envoyés aux clients TGV et Intercités pour les prévenir. Ainsi que 300 000 mails et SMS pour les clients TER. »

E.B.